



Compte Rendu du Conseil d'Ecole du 14 Mars 2016

Ecole Maternelle d'Hastignan – Saint-Médard-en-Jalles

Présents

Equipe Enseignante : Mme Céline Lepineau Willem (Directrice, PS1), Mme Valérie Raimbault (PS2), Mme Sylvie Guichard (MS3), Mme Virginie Meyssonier (MS/GS4), Mme Marie Beugniot (PS/MS5), Mme Sandrine Jasinski (MS6), Mme Nathalie Lebon (GS7), M. Thomas Eyquem (GS8), Mme Béatrice Kéribin (PS1/GS7),

Personnel Mairie : M. Christophe Joly (Directeur du CLAE),

Parents Elus API Hastignan : Mme Valérie Bourbon, Mme Caroline Lacoste, Mme Aurélie Larrue, Mme Julia Schramm-Valla, M. David Defoort,

Mairie : Mme Hanusse, Adjointe à l'accessibilité, à la prévention et à la santé, Représentante de la Municipalité pour l'école maternelle Hastignan.

TAPS / APS / CLAE, ATSEM

- Effectif depuis Janvier 2016 : Depuis la mise en place des TAP payants on constate une légère diminution de la fréquentation. Le tableau ci-dessous présente les fréquentations pour les mois de Janvier et Février.

	APS Matin	TAP	APS Soir Lundi-Jeudi	APS Vendredi Soir	Repas Mercredi	Mercredi AM
Janvier	41	108	65	68	68	45
Février	41	102	59	61	61	39

- Organisation entre TAPS et APS (goûter) : Le taux d'encadrement de 1 adulte pour 14 enfants est respecté (sauf exception, comme maladie d'un animateur par exemple). Le matin il y a 5 animateurs pour accueillir les enfants. Les PS goûtent entre 16h20 et 16h40 – les MS et GS à 16h45 – Le vendredi tout le monde goûte à 16h30
- Il y a eu une tentative de changement d'organisation avec inscription pour les TAPS le vendredi, cela n'a pas été concluant et les inscriptions se font le lundi pendant la pause méridienne.
- La mise en place de la facture numérique a été largement communiquée (encarts dans le journal municipal, affiches, plaquette, mention sur le kiosque numérique).
- Problèmes de connexion sur Facil'e-Famille : ces problèmes sont connus, les parents concernés par ce dysfonctionnement doivent se faire connaître rapidement auprès de la Mairie afin de les résoudre au plus vite (il semblerait que ces problèmes touchent surtout les nouveaux inscrits).
- L'ATSEM de la classe 7 a pu être maintenue comme demandé par les parents.
- Les classes 5 et 6 ont connu un début d'année difficile concernant les ATSEM mais la situation s'est stabilisée
- Une charte de remplacement permet d'identifier les priorisations de remplacement. La Directrice de l'école, l'équipe enseignante et la responsable de site scolaire ont travaillé ensemble pour affiner un protocole et permettre un remplacement systématique en Petite Section.

Point Restauration Scolaire (effectifs, organisation)

- Organisation des services : Un roulement de 3 services a été testé pendant 1 semaine mais finalement le système à 2 services s'avère plus adapté. Le bruit pendant les repas ne semble pas être important comme ont pu le constater les parents d'élèves qui ont participé un midi à tout le déroulement des 2 services en mangeant sur place.
- La sauce ne peut pas être mise à part car les plats chauds arrivent congelés et le froid (salades par exemple) est préparé à l'avance.
- Les restes de fruits du midi sont proposés aux enfants pour le goûter des enfants qui ont oublié leur goûter, et sur les autres services du repas.

- Un Chef de table est désigné afin de responsabiliser un peu les enfants, et ce dernier est récompensé par une couronne (plus des bonbons).
- Pendant la pose méridienne la visualisation de dessins animés est proposée en cas de fortes pluies mais ceci n'est pas systématique.
- Mise en place d'un menu alternatif : cela a été mis en place pour permettre aux enfants avec régime végétarien-végétalien ou halal l'accès à la cantine. Le plat alternatif est servi aux enfants qui ne mangent pas de porc uniquement le jour où le repas en contient.

Prévisions des effectifs, inscriptions, passerelles

- **2014-2015** : Effectif 191 élèves sur 8 classes
- **2015-2016** : Effectif 213 élèves sur 8 classes : 78PS – 64MS – 71GS soit 213 élèves et une moyenne de 26,6 élèves par classe
- **Projections de la mairie 2016-2017** : il est prévu d'accueillir 90PS – 78MS – 64GS soit 232 élèves et une moyenne de 29 élèves par classe. Ce chiffre n'est pas consolidé.
- Le déséquilibre des élèves par section entraînera des cours doubles qui seront déterminés en Conseil des Maîtres courant du mois de juin.
- La campagne d'inscription pour les futurs PS se déroule du 1^{er} au 31 mars en mairie et dans un deuxième temps les familles doivent se rapprocher de la Directrice pour prendre RDV. La directrice recevra chaque famille à partir du 21 mars 2016.
- Une matinée portes ouvertes aura lieu le samedi 25 juin de 10h30 à 11h30 pour que les nouveaux arrivants puissent découvrir l'école.
- Les services scolaires et de la petite enfance organisent une réunion d'informations le 17 mai 2016 à 19h à Cap Ouest. Les directeurs d'écoles maternelles seront également présents.
- Organisation de passerelles : Les CP sont déjà venus partager la galette avec les GS qui ont pu rencontrer leurs futures enseignantes. Les GS iront déjeuner et passer une demi-journée en élémentaire (sous réserve de l'accord de la Responsable de Site Scolaire d'Élémentaire Hastignan).

Fonctionnement de l'école (horaires, hygiène, téléphone)

- **Horaires** : Les horaires d'entrée et de sortie des écoles sont fixés par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) au niveau du département.
Cependant, la mairie peut modifier ces horaires si les circonstances l'imposent. Un courrier de l'Inspection Académique indique que le conseil d'école peut faire une proposition de modification des horaires scolaires (demande à formuler avant le 31 mars). La ville n'est pas favorable à une modification des horaires scolaires pour les 5 min de décalage demandée par les parents d'élèves afin de donner plus de temps aux parents de fratrie en élémentaire. La révision des horaires des écoles avait été proposée il y a 2 ans (notamment pour le passage à 2h de restauration), lors des conseils d'écoles exceptionnels relatifs à l'évolution de l'organisation du TAP.
Le règlement départemental des écoles (document officiel DSDEN 33) précise les points suivants :
 - L'accueil a lieu 10 minutes avant le début de la classe pour chaque demi-journée, soit 8h35 et 13h35.
 - Du point de vue réglementaire le portail devrait être fermé à 8h45.
 - Pour plus de facilité et de fluidité (notamment à cause de l'éloignement de l'école élémentaire) le temps d'accueil est augmenté de 5 minutes.
 - Les arrivées tardives perturbent l'organisation du service et pénalisent les enfants qui ne peuvent profiter des moments d'accueil dans la classe.
 - De plus, le portail doit être fermé pour la sécurité des élèves.
- **Hygiène** : Les enfants doivent avoir acquis une propreté suffisante, élément important pour une adaptation réussie à l'école. Cependant, il faut encore beaucoup aider les élèves pour acquérir cette autonomie.
 - Les lieux d'hygiène sont donc des lieux d'apprentissage, en collaboration avec les familles, les élèves apprennent à s'essuyer et se laver les mains en autonomie.

- Toutes les classes font des passages réguliers aux toilettes, ensuite les enfants peuvent s'y rendre accompagnés de l'ATSEM ou seul pour les plus grands. Ils demandent l'autorisation et s'ils ont besoin d'un adulte. Certains préfèrent avoir plus d'intimité et on doit leur laisser cette possibilité.
 - Pour les fournitures des salles d'hygiène, la ville a changé de fournisseur et obtient une grande satisfaction des utilisateurs de ces nouveaux produits, notamment le papier feuille à feuille
 - Une vigilance accrue dans les toilettes pour accompagner les enfants et le rappel éducatif des règles d'hygiène a été demandé aux ATSEM et animateurs.
- **Téléphone** : Une note précisant les horaires où le bureau de direction est davantage joignable a été communiquée aux familles.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), Vigipirate

- Exercices PPMS : L'objectif d'un PPMS est de se préparer à faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur. C'est un document qui permet d'une part d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et d'autre part d'appliquer les directives des autorités. Une directive de l'Education Nationale a vérifié ce dispositif, dans le contexte du mois de novembre 2015 et de l'état d'urgence. Il a été rajouté le risque « intrusion ». Chaque PPMS est adapté aux spécificités de chaque école. Il prend donc en compte :
- Les risques majeurs liés à son environnement
 - Ses composantes (effectifs, qualité du bâti ...)
 - Mais également la prise en charge particulière des élèves et personnels sans oublier celle des publics à besoins spécifiques (handicapés, P.A.I.)
- Un exercice de confinement s'est déroulé le 21 janvier avec l'ensemble du matériel fourni par la mairie. La Direction de l'Education est passée dans toutes les écoles pour identifier les besoins et doter l'école d'une boîte contenant un kit « confinement » dont le contenu est conforme aux textes réglementaires.
- Vigipirate : Les IA (Inspecteurs d'Académie) – DASEN ont procédé à la vérification de la mise à jour des documents et des protocoles PPMS et sécurité.
- Les sorties scolaires occasionnelles sont de nouveau autorisées. Ces sorties ne nécessitent pas d'autorisation préalable auprès des autorités académiques.
- Exercices incendie : Des exercices d'évacuation ont été effectués sur le temps scolaire mais aussi sur le temps périscolaire (le 15 octobre puis durant la pause méridienne le 11 février). Ces exercices d'évacuation se sont bien passés. En concertation avec Mr Recalde, les zones d'évacuations ont été quelque peu modifiées. Toutes les classes disposent de l'affichage d'un plan d'évacuation, des consignes de sécurité incendie et des consignes PPMS.

Vie scolaire et projets

- Bilan des actions menées : Portes ouvertes de Noël – Passage du Père-Noël et goûter – Spectacle et projet de danse contemporaine.
- Bibliothèque : Toute l'équipe enseignante et la directrice remercient toutes les personnes qui aident à l'emprunt et au retour des livres.
- Comité de lecture : Les enseignantes et la directrice remercient l'API Hastignan qui a payé la totalité des achats de nouvelles séries de livres pour que toutes les classes puissent participer au Comité de Lecture (592€). L'action a débuté dans plusieurs classes et a été bien accueillie par les parents.
- Sorties : Plusieurs classes se sont rendues à la médiathèque. Les GS qui se déplaceront à Roller bug le 25 mars. Les activités aquatiques débuteront le 17 mars jusqu'au 17 juin et concernent les élèves de GS. Le Conseil d'Ecole remercie les nombreux parents volontaires qui ont passé l'IEB (intervenant extérieur bénévole) natation pour pouvoir encadrer l'activité. Réunion de planification le 17 mars.
- Kermesse : La kermesse aura lieu le vendredi 10 juin 2015
- La coopérative scolaire, budget municipal : concernant le budget municipal alloué aux écoles, il sera voté en avril prochain. La ville, comme toutes les collectivités territoriales, se trouve dans un contexte budgétaire très contraint du fait de la baisse des dotations de l'Etat, ce qui pourrait impacter l'ensemble des services

municipaux. Pour l'éducation, les dotations par élève seront conservées au même niveau que 2015 (fournitures scolaires, transports, action éducative).

- **Projet d'école** : le bilan a été transmis à l'IEN avant les vacances de décembre. Un nouveau projet sera à établir pour le 1^{er} septembre et présenté au premier conseil d'école.
- **Carnaval** : En partenariat avec le CLAE : journée du vendredi 18 mars.
- **La grande lessive** : Projet artistique international : « Faire bouger les lignes ». L'affichage se fera sur des cordes dans la cour le jeudi 24 mars. Toutes les classes et le CLAE participent.

Point sur les travaux (réalisés / demandés)

- **Réalisés** : La directrice remercie les services techniques de la mairie qui essaient de dépanner rapidement et de trouver des solutions adaptées
 - Installation de cimaises
 - Etagères
 - Luminaires WC Petites Sections mis aux normes
 - Boîte aux lettres API
 - Protection contre l'eau qui rentrait dans le panneau d'affichage
 - Anti-pinces doigts à l'entrée
 - Grille d'aération du mur extérieur bouchée et grillage de la cour ressoudé
 - Les dévidoirs de papiers toilettes ont été remplacés par des neufs
 - La cuisine a été mise aux normes HACCP
- **Demandés** :
 - Dégradation du revêtement de sol vert sous le préau (les morceaux de revêtement décollés contribuent à boucher les évacuations d'eau de pluie et les enfants les portent à la bouche). Non prévu au budget
 - Accessibilité de l'école aux personnes en situation de handicap : problème au niveau de la place de parking handicapé, flaqué d'eau et trottoir non adapté : des travaux seront effectués par la Métropole
 - Parking : la matérialisation de l'entrée du petit parking en grave par un fléchage n'a pas été réalisée. C'est à l'étude en mairie.
 - Un chemin pour relier les parkings n'a pas été réalisé. C'est à l'étude en mairie.
 - Problème de vitesse : les parents souhaitent un ralentisseur au niveau du virage mais la mairie indique que le voisinage serait contre.
 - Tondre la pelouse entre les deux parkings et tailler plus sévèrement les thuyas.
 - Des travaux électriques sont nécessaires dans plusieurs classes (déplacer des prises, rampe pour ordinateur ...).

Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra le lundi 27 juin 2016 à 17h30